

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	34
Représentés	8
Absent	1

Votes	
Pour	42
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2025

Le mercredi 25 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le mercredi 18 juin 2025, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Thierry BALIAS, Stéphane BANCE, Malika BENKAHLA, Mathilde BEZACE, Kristian BOLLE-DALLIAH, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, El Arbi CHIRRANE, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Sabrina FONTAINE, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Ali ID ELOUALI, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin Lambert POU DY, Hacès SASU, Billy SOMSOUK, Moustapha THIAM,

Étaient représenté.e.s :

M. Hassan AOUMMIS pouvoir à Catherine DESPRÈS
Mme Hamida BOUGUEROUA pouvoir à Bénédicte HACHE
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
M. Terence ESSONE MENGUE pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Martine FOURNIAUD pouvoir à Thierry BALIAS
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Walid SAYADI pouvoir à Moustapha THIAM

Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2024
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2024 BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'affectation du resultat de fonctionnement du budget annexe des Parkings.

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Amandine FRANCISOT,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°24.022 du 3 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 ;

Vu la délibération n°24.077 du 26 juin 2024 approuvant le budget supplémentaire 2024 ;

Vu la délibération n°24.121 du 6 novembre 2024 approuvant la décision modificative de 2024 ;

Considérant que l'instruction M4 applicable au budget annexe des Parkings implique la constatation du résultat de la section de fonctionnement qui ressort du compte financier unique,

Vu la Finances / Commerces / Marchés Développement Economique / Emploi / Insertion du 12 juin 2025

DELIBERE

ARTICLE 1 : Article 1 : Constate l'excédent d'exploitation de 2024 de 26 007.36 euros,

ARTICLE 2 : Affecte :

- 22 353.94 euros au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » en recette d'investissement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,
- 3 653.42 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » en recette d'exploitation pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

ARTICLE 3 : Ces écritures seront inscrites au budget supplémentaire de 2025.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire



Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20250701-25-055-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025